

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 juin 2019

LUTTER HAINE INTERNET - (N° 1785)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL119

présenté par
Mme Avia, rapporteure

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer la division et l'intitulé suivants:

« Chapitre IV

« Amélioration de la lutte contre la diffusion de contenus haineux en ligne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le prolongement de précédents amendements qui proposaient de réorganiser la proposition de loi en cinq chapitres, le présent amendement insère un quatrième chapitre consacré à la lutte contre la duplication des contenus haineux en ligne (« sites miroirs »).